



DOCUMENTS DU DOSSIER D'OBTENTION DE LA PRIME DE RENOUVELLEMENT DES TAXIS DE DEUXIEME CATEGORIE

- Demande légalisée pour bénéficier de la prime de renouvellement (Selon le modèle n° : S.T. 1 délivré par l'administration).
- 6 Copies certifiées conformes de la carte d'identité nationale (CIN).
- Attestation d'exploitation du véhicule en tant que taxi
- 6 Copies certifiées conformes de la carte grise.
- Copie certifiée conforme du contrat d'exploitation.
- Un engagement légalisé d'utilisation du nouveau véhicule comme Taxi (Selon le modèle N° S.T.2 délivré par l'administration).
- Facture pro format délivrée par un concessionnaire agréé.
- Copie de l'Agrément.
- Numéro du compte Bancaire (R.I.B.) du concessionnaire agréé.

Observation :

En cas de procuration

- 1- Procuration enregistrée et conservée.
- 2- Certificat de vie du demandeur.